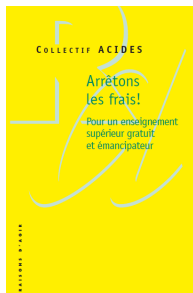


Faut-il augmenter les frais d'inscription ?

Hugo Harari-Kermadec - ENS Paris Saclay



Approches Critiques et Interdisciplinaires
des Dynamiques de l'Enseignement Supérieur

JÉCO - 7 novembre 2018

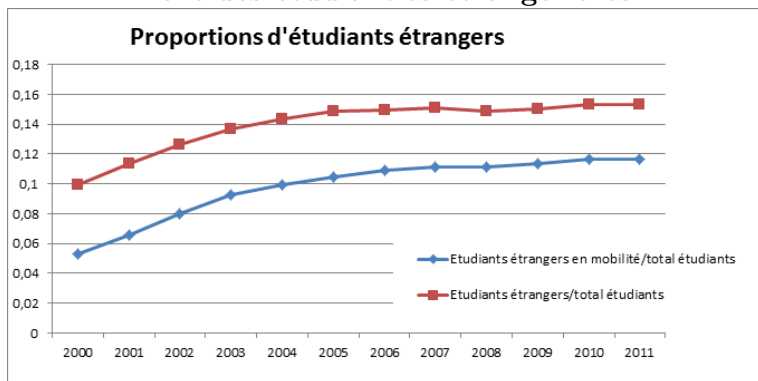
- 1 Les données du problème
 - Démographie étudiante
 - Des frais en hausse
 - C'est au programme

- 2 Alternative : éducation par répartition
 - Allocation universelle d'autonomie
 - Financement public accru

Étudiant·es étranger·ères en France

Non il n'y a pas d'explosion des étudiant·es étranger·ères en France.

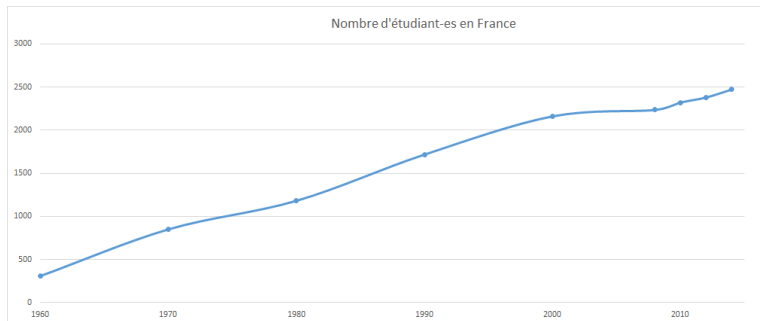
Part des étudiant·es étranger·ères



Source : base SISE, 2000-2012, MESR.

Il y a bien un explosion du nombre d'étudiant-es

La massification se maintient depuis les années 1960, avec une pause dans les années 2 000.



Source : *Repères et références statistiques*, 2000-2014, MESR.

Et donc le niveau baisse ?

« Les examens de [1ère année d'Université] ont montré que beaucoup de bacheliers ne possèdent pas les connaissances et la formation intellectuelle qu'ils sont censés posséder »

Et donc le niveau baisse ?

« Les examens de [1ère année d'Université] ont montré que beaucoup de bacheliers ne possèdent pas les connaissances et la formation intellectuelle qu'ils sont censés posséder »

Jean Bérard, 1949, *Le Monde* (emprunté à Sophie Orange)
Non rien n'indique que le niveau baisse du fait de la hausse des effectifs. Par contre si le financement ne suit pas la démographie, les conditions d'étude se dégradent.

Les frais sont déjà élevés

- 10 000 € en moyenne en école de commerce
- 13 500 € à Sciences Po (en 2004, le plafond était à 4 000 €)
- 6 000 € dans les masters internationaux des universités
- 2 000 à 4 000 € dans les écoles d'ingénieurs publiques.
- l'effectif des écoles privées a doublé depuis 2 000, il a dépassé 200 000 étudiant·es et Parcoursup renforce la dynamique

Dauphine, poisson pilote de la hausse

- Grand établissement et donc sélection depuis 2004
- Frais à 4 000 €/an pour certains M2 en 2010/2011 .

En 2016 : 6 000 € en M, 2 200 € en L

Dauphine, poisson pilote de la hausse

- Grand établissement et donc sélection depuis 2004
- Frais à 4 000 €/an pour certains M2 en 2010/2011 .

Effets observés :

- Plus de moyens (6,6M€ en 2011, 10M€ en 2013).
- Renforcement de la ségrégation sociale.
- Pas d'amélioration des résultats.

La généralisation de la hausse des frais est au programme : MacronLeaks (1)

De Thierry Coulhon <thierry.coulhon@icloud.com>☆

Sujet **note PA+PG**

29/01/2017 19:41

Pour Jean PISANI-FERRY <jean.pisani-ferry@en-marche.fr>☆, Quentin LAFAY <quentin.lafay@gmail.com>☆ **1 de plus**

Copie à julien blanc <jmcb blanc@gmail.com>☆, David Cavaillolles <david.cavaillolles@gmail.com>☆

Chers tous,

Philippe Aghion m'a gentiment passé sa note.

[...]

2 augmentation des moyens. Il partage notre analyse. Pour revenir sur notre conversation de l'autre jour, l'équilibre effort de l'Etat/effort des familles est essentiel.

Sans effort de l'Etat, risque politique majeur. Sans effort des familles, pas de changement en profondeur du modèle économique et pas de tournant du système vers la qualité.

Sans effort du tout, décrochage assuré.

MacronLeaks (2)

3 sur la modalité, c'est très étrange que P remette sur la table le modèle Sc Po. Je croyais que le débat d'économistes était tranché, et que les arguments de Trannoy/Gary-Bobo avaient convaincu que leur modèle était optimal.

Cela me dépasse, donc je reviens à des arguments plus basiques:

-le risque politique est énorme. Contrairement au système du PARC qui tient compte de l'aversion au risque, l'acceptabilité est limitée (pour trouver les 2Md€, il faudra y aller assez fort sur les classes moyennes), on perd coup sûr la FAGE et les modérés.

-très bien à Sc Po ou à Dauphine, l'attractivité est forte et les CSP+ ne manquent pas. Et à Strasbourg ou à Bordeaux, on fait comment ? je ne parle pas de Marne-la-Vallée...dans toute une partie du système, la plus ouverte socialement, on ne ramassera pas grand'chose.

MacronLeaks (3)

Pour faire payer les classes moyennes et populaires, il faut s'inscrire dans le modèle australien, repris en Angleterre :

- hausse homogène pour tou-tes des frais « entre 4 000 et 8 000 euros par an et par étudiant »
- « l'Etat, les services fiscaux, acceptent de sécuriser ces crédits d'une certaine manière (au besoin en reprenant les crédits à problèmes) »
- « Comment faire passer la pilule de la hausse des droits d'inscription ? Commencer bien sûr par le crédit »
- « l'objectif affiché est de développer l'autonomie des jeunes »

Pourtant les frais d'inscription coutent très cher...

- aux finances publiques : Frais \Rightarrow emprunt \Rightarrow assurance publique ^a

a. UK : assurance dépasse le coût du financement direct, la grande majorité des diplômés étant incapable de rembourser.

Pourtant les frais d'inscription coutent très cher...

- aux finances publiques : Frais \Rightarrow emprunt \Rightarrow assurance publique ^a
- aux jeunes diplômé-es
 - Au mieux, la hausse des frais entraine celle des salaires.
 - Au pire, elle conduit à des dettes insolvables ^b

a. UK : assurance dépasse le coût du financement direct, la grande majorité des diplômés étant incapable de rembourser.

b. UK : dette moyenne est de 55 000 € ; US : 7 millions d'ancien-nes étudiant-es surendetté-es pour un total de 1 400 milliards \$.

mais la hausse n'est pas inéluctable

- Allemagne : expérimentation en 2010-2013 puis abandon.
- Pays scandinaves : gratuité + aides sociales importantes.
- Retournement au Chili, pays pionnier des frais sous Pinochet : vers 70% de boursiers.

mais la hausse n'est pas inéluctable

- Allemagne : expérimentation en 2010-2013 puis abandon.
- Pays scandinaves : gratuité + aides sociales importantes.
- Retournement au Chili, pays pionnier des frais sous Pinochet : vers 70% de boursiers.

Pour la France, nous proposons un financement public « par répartition » plutôt qu'une financiarisation de l'enseignement supérieur.

- 1 Les données du problème
- 2 Alternative : éducation par répartition
 - Allocation universelle d'autonomie
 - Financement public accru

Allocation universelle d'autonomie

Pas mieux que la précarité

Allocation universelle d'autonomie

Pas mieux que la précarité telle que la vécue par Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) \times 12 mois par an
- \times 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut \Rightarrow 21 milliards net.

Allocation universelle d'autonomie

Pas mieux que la précarité telle que la vécue par Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) × 12 mois par an
- × 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut ⇒ 21 milliards net.
- Extension de la branche famille :
cotisations patronales de 5,4% à 8,5%.
Les entreprises paient pour la main d'œuvre qualifiée.

Allocation universelle d'autonomie

Pas mieux que la précarité telle que la vécue par Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) \times 12 mois par an
- \times 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut \Rightarrow 21 milliards net.
- Extension de la branche famille :
cotisations patronales de 5,4% à 8,5%.
Les entreprises paient pour la main d'œuvre qualifiée.

Universelle : étranger·es aussi

Tous perçoivent l'allocation, tous contribuent.

Celles et ceux qui partent travailler à l'étranger (français ou non), cotisent aussi (3,5% du salaire).

Sauf s'ils cotisent sur place à un système équivalent.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
9 000€ \Rightarrow 14 000€/an/étudiant·e
- \times 1 millions d'étudiant·es en L
- = 5 milliards.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
 $9\,000\text{€} \Rightarrow 14\,000\text{€/an/étudiant}\cdot\text{e}$
- $\times 1$ millions d'étudiant·es en L
- = 5 milliards.
- Hausse de l'impôt sur le revenu
de 7% des taux du barème ou ajouter des tranches sur les
hauts revenus.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
 $9\,000\text{€} \Rightarrow 14\,000\text{€/an/étudiant}\cdot\text{e}$
- $\times 1$ millions d'étudiant·es en L
- = 5 milliards.
- Hausse de l'impôt sur le revenu
de 7% des taux du barème ou ajouter des tranches sur les
hauts revenus.
 - Les bas revenus ne paient rien
 - Les revenus moyens sup paient l'éducation de leurs enfants
 - Les hauts revenus contribuent davantage

Education par répartition

- Allocation universelle d'autonomie : 21 milliards
- + financement public accru : 5 milliards
- = 26 milliards, études et étudiant·es mieux financé·es.

Education par répartition

- Allocation universelle d'autonomie : 21 milliards
- + financement public accru : 5 milliards
- = 26 milliards, études et étudiant·es mieux financé·es.

à comparer aux crédits impôts de la « politique de l'offre »

- CICE : 20 milliards par an
- CIR : 6 milliards par an
- = 26 milliards, sans effet notable sur l'emploi.